

# LA MOBILITE DES JEUNES EN PAYS D'AURAY

## Enquête auprès des 16-25 ans



*Une étude du Conseil de Développement  
du Pays d'Auray réalisée en partenariat  
avec le laboratoire Géoarchitecture de  
l'Université de Bretagne Sud et  
avec le soutien de la Région Bretagne  
(dispositif Asosc)*



*Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien et leur implication dans ce projet : les lycées du Pays d'Auray, la Mission Locale du Pays d'Auray, Pôle Emploi, l'Université de Bretagne Sud, la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la Communauté de Communes de Belle-Île en Mer.*

## Avant propos

---

L'étude sur la mobilité des jeunes en pays d'Auray s'inscrit dans un large processus de réflexions prospectives engagées sur le territoire dans le domaine des transports. A l'origine, le dispositif « **Bretagne Grande Vitesse** » (**BGV**), un vaste chantier qui devrait permettre aux habitants du pays d'Auray d'accéder plus rapidement aux pôles rennais, quimpérois et surtout parisien via la gare d'Auray d'ici 2017. Afin que ce projet structurant bénéficie à l'ensemble du territoire, le Syndicat Mixte du Pays d'Auray (SMPA) a décidé d'élaborer un **Schéma des Déplacements**, visant plus globalement à définir la stratégie de développement du réseau de transports du pays pour les années à venir.

Dans ce cadre, le Conseil de Développement du Pays d'Auray, saisi par le SMPA pour organiser la concertation publique sur le Schéma des Déplacements, a souhaité lancer une étude spécifique sur la mobilité des jeunes. Les jeunes représentent, en effet, un enjeu majeur pour les territoires et notamment le pays d'Auray où l'on constate un vieillissement accru de la population. La mobilité étant un facteur de développement et d'épanouissement primordial pour ce public, elle représente une réponse à leur « fuite » du pays d'Auray en y améliorant l'accès à l'emploi, aux études, aux loisirs et à la culture, aux services et aux équipements.

L'objectif de cette étude est donc de réaliser un diagnostic de la mobilité des jeunes, de recueillir leurs idées et propositions d'amélioration, et de les porter à la connaissance des élus. Avec l'appui financier du Conseil Régional de Bretagne, le Conseil de Développement du Pays d'Auray et l'Université de Bretagne Sud se sont associés pour la réalisation de ce projet de deux ans, au terme duquel des préconisations d'actions concrètes seront transmises aux décideurs du territoire.

## Sommaire

---

- **Présentation du cadre de l'étude** **Page 4**
- **L'offre de transport : atouts et faiblesses pointés par les 16-25 ans** **Page 9**
- **La perception par les jeunes des différents modes de transports** **Page 20**
- **Quel bilan des modes de déplacements en Pays d'Auray ?** **Page 22**
- **Annexes** **Page 24**

## Présentation du cadre de l'étude

---

## ⇒ Par qui ?

Cette recherche-action est portée par le **Conseil de Développement du Pays d'Auray (CODEPA)** et menée en partenariat avec le **Laboratoire Géoarchitecture de l'Université de Bretagne Sud (UBS)**.

*Le Conseil de Développement du Pays d'Auray est un lieu de concertation, de dialogue et de débat public. Ses membres, issus de la société civile (des acteurs économiques, syndicats, et associations), contribuent à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire et peuvent plus largement participer et apporter leur expertise dans les projets d'intérêt collectif pour le Pays d'Auray.*

*Le Laboratoire Géoarchitecture de l'UBS, fondé il y a près de trente ans en même temps que le département d'enseignement, rassemble des chercheurs de toutes disciplines dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement.*

Les deux structures ont répondu à l'appel à projet « *Appropriation Sociale des Sciences* » (Asosc) lancé par le **Conseil Régional de Bretagne**, qui permet de soutenir le rapprochement des acteurs de la recherche et de la société civile pour travailler sur des sujets d'intérêts sociétaux.

## ⇒ Quels objectifs ?

L'étude démarrée début 2012 s'étendra sur deux ans. Elle doit répondre à plusieurs objectifs :

- Année 1** { **Etablir un diagnostic complet** de la mobilité des jeunes en Pays d'Auray : besoins, habitudes, pratiques et freins à la mobilité ;  
**Proposer des préconisations et recommandations** sur la base du diagnostic, notamment dans le cadre du Schéma de Déplacements du Pays d'Auray ;
  
- Année 2 (en cours)** { **Imaginer des solutions** aux problèmes de mobilité des jeunes ;  
**Accompagner les acteurs et élus locaux** dans le développement d'un « **plan mobilité jeunesse** » et préparer la mise en place d'actions concrètes à court et moyen terme.

Le présent rapport s'inscrit dans l'aboutissement de la première année, et présente donc les résultats du diagnostic de la mobilité des jeunes sur le territoire, ainsi que les premières préconisations du Codepa.

La deuxième année (en cours de réalisation) s'appuie sur ce diagnostic pour impulser une discussion avec les acteurs de la jeunesse, des transports, et les jeunes eux-mêmes sur la recherche de solutions concrètes aux problèmes de mobilité des jeunes du Pays d'Auray. Les résultats de cette deuxième étape seront donc présentés dans un second temps.

## ⇒ *Quel public cible ?*

L'étude porte sur les 16-25 ans résidant, travaillant ou étudiant dans une commune du Pays d'Auray. Nous avons choisi de nous concentrer sur cette tranche d'âge car nos recherches sur le lien entre jeunesse et mobilité nous ont démontré que les besoins en termes de déplacements étaient beaucoup plus forts à partir de 16 ans, âge signifiant le début d'une période de construction de l'autonomie. L'âge de 25 ans est souvent synonyme d'indépendance financière et d'accès à une certaine stabilité qui permet de rencontrer moins de problèmes de mobilité.

## ⇒ *Quelle méthodologie ?*

Pour établir ce diagnostic, le Conseil de Développement a lancé une vaste enquête auprès des 16-25 ans étudiant, travaillant, ou habitant sur le Pays d'Auray afin de recueillir leur témoignage sur leur mobilité : leurs habitudes, pratiques, freins, besoins...

Un questionnaire détaillé (consultable en annexe) a été diffusé à plus d'un millier de jeunes grâce à l'appui d'un grand nombre de partenaires locaux :

- Les lycées du Pays d'Auray
- La Mission Locale du Pays d'Auray
- Pôle Emploi
- L'Université de Bretagne Sud
- La Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- La Communauté de Communes de Belle-Île en Mer

Nous avons ainsi pu recueillir leurs témoignages et propositions, et cibler les atouts et faiblesses de l'offre de transport qui leur est proposée. En complément de l'enquête, nous avons mené une série d'entretiens avec des professionnels de la jeunesse, de l'emploi, et des transports qui nous ont fait partager leur vision de la mobilité.

Les résultats de la première année d'étude ont été présentés en janvier 2013 lors d'une conférence ouverte au public et organisée autour des interventions d'acteurs, d'élus du territoire, et de représentants du monde scientifique. Cet évènement a été l'occasion de partager nos conclusions et d'échanger avec les participants sur les suites des travaux.



Le présent rapport est une synthèse des résultats de l'enquête. Il se veut représentatif des avis exprimés par les jeunes du territoire et les professionnels interrogés, et a vocation à servir de base à la recherche de solutions aux problèmes de mobilité des jeunes.

## Pourquoi une étude sur la mobilité des jeunes ?

### La « fuite » des jeunes au cœur des préoccupations

En vingt ans, la part des 15-29 ans dans la population bretonne est passée de 22.4% à 18%, plaçant la Bretagne sous la moyenne nationale. Le vieillissement de la population est alors devenu l'une des premières préoccupations de la Région, voyant dans cette « fuite » des jeunes le signe annonciateur d'une perte d'attractivité et de dynamisme.

Les territoires ruraux et littoraux sont les plus touchés par le phénomène, et le Pays d'Auray n'échappe pas à la règle, bien au contraire. Il fait partie des territoires ayant connu le vieillissement le plus important de sa population, avec une baisse très significative de la part des 15-29 ans dans les dix dernières années, et se place aujourd'hui parmi les Pays les plus déséquilibrés démographiquement.

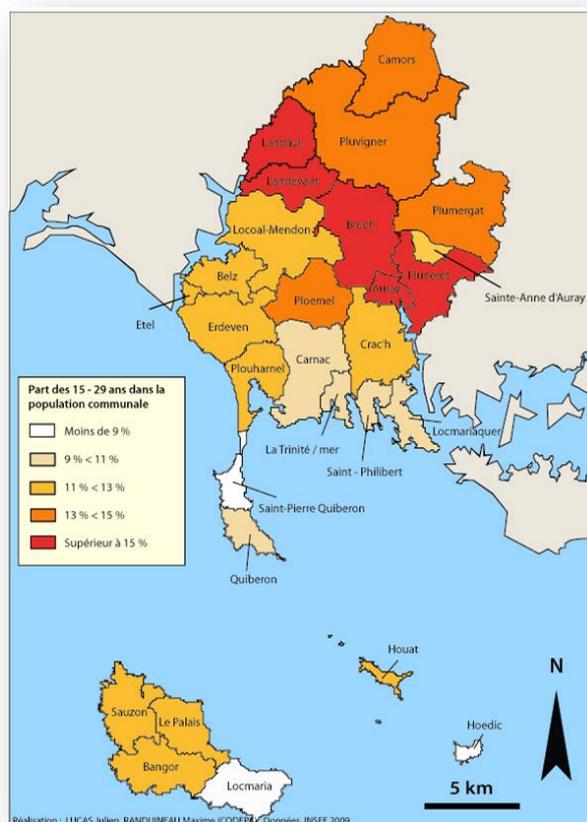
Comparaison de la part des jeunes dans la population locale, départementale, régionale et nationale en 2009				
	Pays d'Auray	Morbihan	Bretagne	France
Part des 15-29 ans dans la population	13,5%	15,7%	17,3%	18,7%

Source : INSEE

Les raisons sont multiples, mais toutes très liées à l'attractivité du territoire. Sa proximité avec le littoral, sa place entre les agglomérations de Vannes et Lorient, son riche patrimoine naturel et culturel et son climat plus doux que la moyenne bretonne en fait un espace convoité. L'importance de son secteur touristique en témoigne, ainsi que la forte demande de logements, notamment par les retraités et les résidents secondaires.

Cette popularité, si elle est source de revenus pour le territoire, entraîne également des effets subversifs importants. A commencer par la pression foncière qui résulte de l'importante demande de terrains, réduisant ainsi très fortement l'accès au logement pour les jeunes ménages aux ressources limitées ; et le phénomène s'amplifie à mesure que l'on s'approche du littoral comme l'illustre la carte ci-après. L'absence d'établissements scolaires post-baccalauréat (en dehors de l'AFPA) et le modèle économique peu attractif pour les jeunes, car centré sur des économies résidentielles et touristiques génératrices d'emplois saisonniers et peu qualifiés, participent également à la « fuite » des 15-29 ans, qui préfèrent les pôles urbains bretons au Pays d'Auray.

## La répartition géographique des jeunes en Pays d'Auray



## La mobilité, une clé pour l'insertion des jeunes

La dominante rurale et la densité globalement faible de population sur le Pays d'Auray en fait un espace complexe à gérer sur le plan des transports, car il ne peut prétendre à un réseau aussi dense que celui d'une agglomération mais doit répondre aux besoins des populations en demande de mobilité. Les grands chantiers engagés sur les transports du Pays d'Auray doivent permettre d'adapter le réseau de transport à ces deux aspects. En effet, l'élaboration du Schéma des Déplacements vise à optimiser le réseau de transport en fonction des besoins de la population et des projets d'aménagement du territoire. Le projet de Pôle d'échange multimodal (PEM) en gare d'Auray piloté par le Syndicat Mixte du Pays d'Auray devrait, lui, permettre d'améliorer « l'intermodalité », le passage d'un mode de transport à un autre.

C'est pour porter les besoins des jeunes dans ces projets que le Conseil de Développement a souhaité lancer cette étude. Car la mobilité est à notre époque un outil essentiel pour accéder à la formation, à l'emploi, aux activités culturelles et aux loisirs, et plus généralement à l'intégration sociale. Or les jeunes présentent des besoins spécifiques, à la fois en termes de services, de fréquence ou d'accessibilité, particulièrement entre 16 et 25 ans, période de transition vers l'âge adulte dans laquelle ils construisent leur autonomie. C'est pourquoi nous avons rencontré les 16-25 ans du territoire afin de recueillir leur vision de la mobilité, leurs idées et propositions pour remédier aux problèmes de déplacements qu'ils peuvent rencontrer.

## **L'offre de transport : atouts et faiblesses pointés par les 16-25 ans**

---

## La voiture

Si une politique des transports à destination des jeunes repose souvent sur l'accès pour tous aux réseaux de transports en commun, le permis de conduire reste un élément important dans l'acquisition de l'indépendance. La possession d'un véhicule personnel s'avère d'ailleurs une nécessité pour les demandeurs d'emploi, les personnes les plus excentrées des villes et les jeunes n'ayant pas accès aux réseaux de transports publics.

Nous nous sommes donc intéressés à l'acquisition du permis B en Pays d'Auray et aux éventuels freins que pouvaient rencontrer les jeunes pour passer l'examen.

➤ **43% des 18-25 ans interrogés  
ne possèdent pas le permis**

Près de la moitié des 18-25 ans interrogés dans l'enquête ne possèdent pas le permis de conduire. Par choix ou par contrainte ? Nous leur avons posé la question :

### « Vous n'avez pas votre permis, pourquoi ? »

- Ce n'est pas une priorité .....48%
- J'ai des problèmes pour le financer .....29%
- Il y a trop d'attente dans les auto-écoles .....14%
- J'ai des difficultés à passer l'examen .....9%

Si pour une moitié d'entre eux le permis de conduire n'est simplement pas une priorité au moment de l'enquête, les autres rencontrent de réels problèmes ; à commencer par celui du financement du permis.

### ➤ Le permis de conduire : des problèmes de coût et d'information

Le coût global du permis de conduire (code de la route + cours de conduite + examen) oscille entre **1200 et 1600 euros** selon les auto-écoles, à la condition de ne pas échouer à l'examen. En cas d'échec au premier essai (qui se produit pour presque 40% des candidats), il faudra souvent compter sur une autre série de cours et des frais supplémentaires pour passer l'examen, ce qui amène généralement à payer plus de **2000 euros**. Le permis est donc un investissement conséquent que tous les jeunes ne peuvent se permettre d'assumer, en particulier lorsqu'ils ne disposent pas d'un emploi.

Néanmoins, certaines structures proposent des aides, à l'image de la Mission Locale avec les dispositifs « *Permis à 1euro/jour* » et « *micro-crédit social* », ou de Pôle Emploi qui propose une aide financière à certains demandeurs d'emploi lorsqu'ils sont inscrits depuis plus de 6 mois dans la structure.

Pourtant, si certaines de ces aides peuvent être une réponse au frein financier, l'enquête révèle une large méconnaissance de celles-ci par le public cible. Il y a donc un problème de communication évident, qui se trouve être un problème récurrent dans la mobilité des jeunes. Beaucoup d'informations susceptibles de les intéresser et de leur servir ne leur parviennent pas, à l'image de celles concernant les dispositifs d'aides au permis de conduire. Pourtant, et même si ces aides ne s'adressent pas à tous, elles seraient en mesure d'aider plus de jeunes qu'elles ne le font aujourd'hui avec une meilleure communication.

➤ **Le permis de conduire : des difficultés d'accès**

L'enquête révèle deux autres freins au passage du permis de conduire : celui de la saturation des inscriptions dans les auto-écoles, qui occasionne des temps d'attente parfois très longs pour passer l'examen, et celui des freins cognitifs pour les jeunes présentant des difficultés d'apprentissage.

- **Le problème de l'attente dans les auto-écoles** est en fait relativement ciblé géographiquement. Il concerne notamment les établissements de la Presqu'île de Quiberon, qui devaient jusqu'à présent accueillir des jeunes habitants sur les îles voisines (Belle-Île, Houat, Hoëdic) et des jeunes de la Presqu'île (Quiberon, St Pierre-Quiberon). Ce phénomène, s'il peut paraître anecdotique, renforce les difficultés déjà importantes des jeunes îliens pour se déplacer. Beaucoup sont ainsi contraints de passer leur permis dans des auto-écoles d'Auray, voir de Vannes ou Lorient, alourdissant des journées déjà très chargées par des temps de transport conséquents.

A noter qu'une auto-école permettant de passer le code de la route serait en projet sur Belle-Île, une initiative susceptible de régler une partie du problème pour les jeunes de l'île.

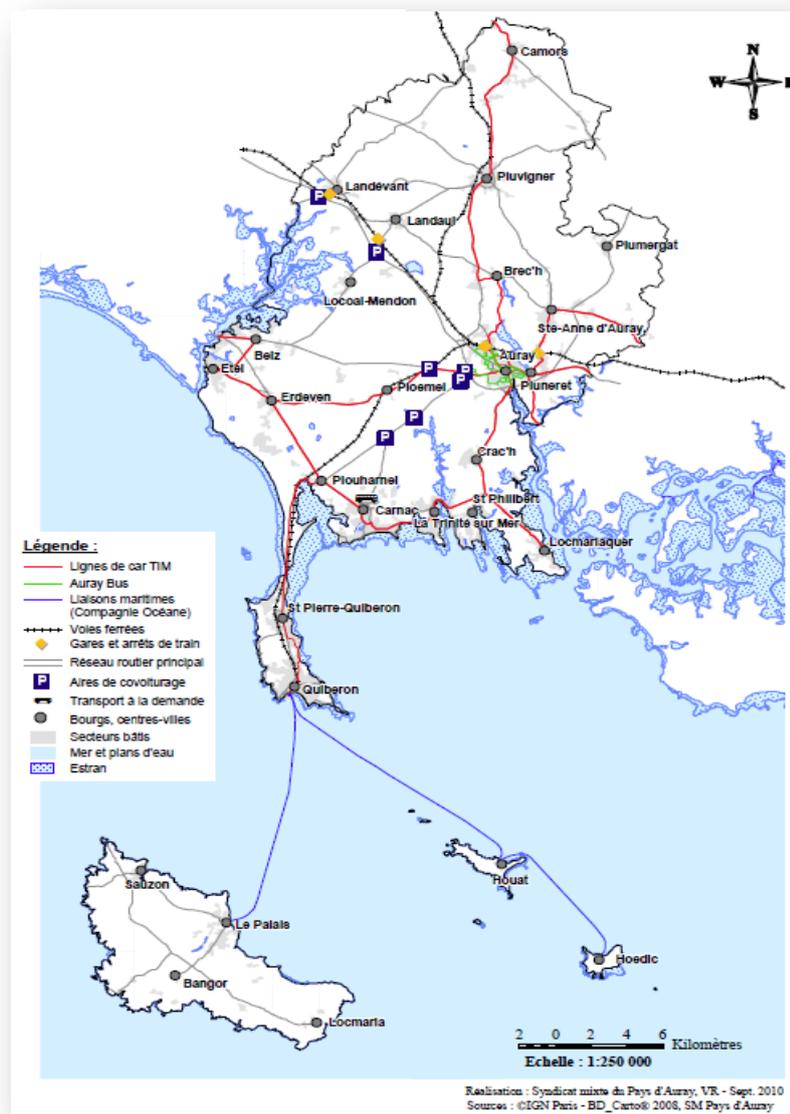
- **Si nous n'avons pas beaucoup d'informations sur les freins cognitifs au passage du permis pour les jeunes du territoire, le phénomène doit tout de même être signalé** puisque près de 10% des jeunes interrogés estiment que c'est un frein. Plusieurs études ont révélé que les freins matériels (financement du permis, coût du transport, ...) ne sont pas les seuls qui interviennent dans les problèmes de mobilité des jeunes, les freins cognitifs (illettrisme, manque de repères dans l'espace et le temps) et psychologiques (troubles du comportement) étant également à prendre en compte. Certains territoires proposent ainsi des formations adaptées aux jeunes faisant face à ces problèmes pour leur permettre d'accéder, eux aussi, au permis de conduire.

**Le permis est un outil indispensable pour certains jeunes, d'autant plus sur un territoire à dominante rurale comme le Pays d'Auray qui ne bénéficie pas d'un réseau de transport en commun particulièrement important. L'enquête révèle pourtant des freins au passage du permis auxquels sont confrontés beaucoup de jeunes du territoire : le financement en particulier, mais aussi les problèmes d'auto-écoles saturées, les freins cognitifs... et le problème relativement transversal de l'information et la communication qui diminue l'efficacité des dispositifs d'aides proposés aux jeunes.**

## Le réseau de transports en commun

### Cars, bateaux, trains

En dehors de l'accès au permis, les jeunes doivent bénéficier d'une offre de transports qui puisse répondre à leurs besoins en termes de déplacements quotidiens. De leur capacité à accéder aux ressources et équipements d'un territoire dépend leur développement personnel et professionnel, c'est donc un critère important pour leur choix d'implantation. C'est pourquoi nous avons étudié leur perception des transports en commun du Pays d'Auray.



Le réseau de transport en commun du Pays d'Auray se compose de :

- **5 lignes de cars TIM** intercommunales ;
- **Le « Auray Bus »**, seul bus communal en activité toute l'année ;
- **Une ligne de TER** passant par Auray, Landaul et Landévant et reliant le territoire à Quimper, Rennes et Paris notamment ;
- **Les Bateaux de la Compagnie Océane**, reliant Quiberon aux îles du Pays d'Auray ;

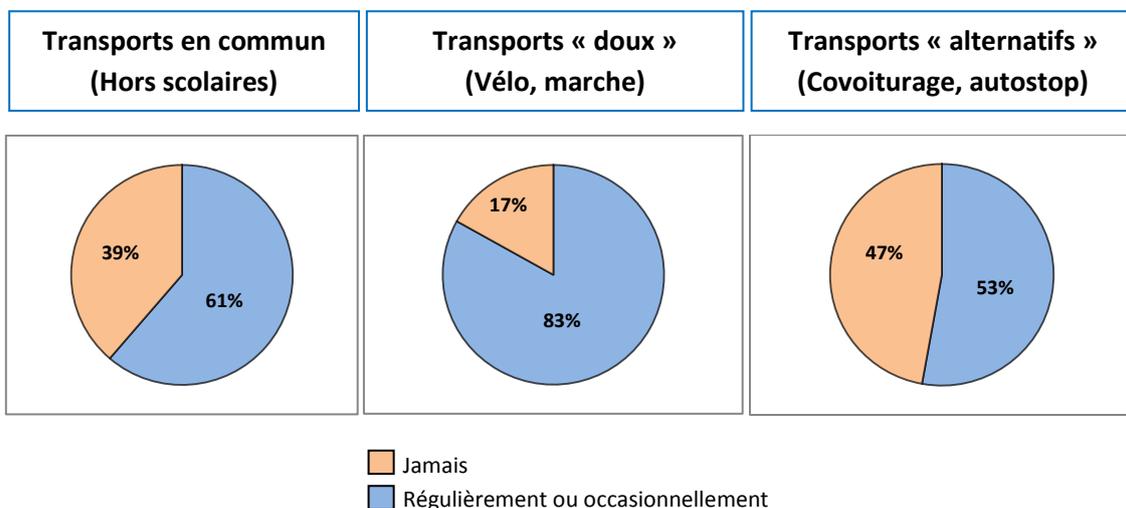
Des transports communaux sont également mis en place pendant la saison touristique, et le Conseil Général du Morbihan gère le réseau de transport scolaire du territoire.

Il convient tout d'abord de rappeler une chose : le Pays d'Auray est un territoire à dominante rurale qui ne peut prétendre à un réseau de transports en commun aussi dense que ceux des pôles urbains par soucis de pertinence, la faible densité de population dans certaines zones ne justifiant pas la mise à disposition de lignes régulières. Il est donc très compliqué de répondre aux besoins de tous en termes de desserte et d'horaires. Mais l'offre proposée ne pouvant être exhaustive, elle doit être ciblée, et viser l'équité sociale et territoriale.

Sur le Pays d'Auray, ce sont près de **20% de jeunes qui utilisent les transports en commun régulièrement et 41% occasionnellement**, essentiellement les cars TIM (56%) et le TER (39%). Une majorité d'entre eux a recours à ces moyens de locomotion faute de véhicule personnel et/ou permis de conduire, mais une part non négligeable est sensible aux questions du prix qu'elle estime plus avantageux en prenant les transports en commun, et du respect de l'environnement.

⇒ *Sur ces 61% d'utilisateurs réguliers ou occasionnels, un sur deux déclare être pleinement satisfait de l'offre proposée, l'autre moitié cite principalement les horaires mal adaptés à leurs besoins et le prix trop élevé.*

**39% des jeunes interrogés n'utilisent donc pas les transports en commun du territoire**, un chiffre relativement élevé que nous avons comparé avec les autres moyens de locomotion existants :



En comparant les résultats, nous apprenons une chose importante : les modes de déplacement « secondaires » (covoiturage, autostop, vélo et marche) sont autant, voir plus utilisés par les jeunes du Pays d'Auray que les réseaux de transports en commun. Qu'est-ce que cela révèle ? Les différents moyens de locomotion n'étant pas utilisés de la même façon et pour les mêmes motifs, il convient de nuancer la réponse à cette question. Cela illustre une réalité que nous avons retrouvée à maintes reprises au cours de l'enquête et des entretiens : **les jeunes du Pays d'Auray s'appuient beaucoup sur les transports doux et alternatifs pour combler les lacunes du réseau de transports en commun.**

Il était demandé aux 39% de non-utilisateurs des transports collectifs d'expliquer leur choix :

**« Vous n'utilisez pas les transports en commun, pourquoi ? » (Plusieurs choix possibles)**

- Je préfère utiliser ma voiture/la voiture familiale .....39%
- Mes parents / tiers peuvent m'emmener .....28%
- Les horaires sont inadaptés à mes besoins .....28%
- Je ne connais pas les réseaux/horaires/trajets .....27%
- Les temps de trajet sont trop longs .....19%
- Le coût est trop important pour moi .....16%

➤ **Un manque de souplesse dû aux horaires**

Le manque de souplesse des transports en commun, particulièrement des cars TIM, est pointé du doigt par les non-utilisateurs comme par les utilisateurs, estimant que les horaires ne correspondent pas à leurs besoins, particulièrement en termes de déplacements hors scolaires/professionnels (soirées, week-end, etc...). Beaucoup de témoignages de jeunes rapportent en effet l'impossibilité de rentrer chez eux après une soirée, le manque de navettes le week-end, voire même les mercredis après-midis, demi journée réservée aux activités extrascolaires pour beaucoup. Par choix ou par obligation, les jeunes se tournent donc vers les trajets en voiture qui leur offrent plus de liberté.

➤ **Le transport scolaire satisfaisant**

Le réseau de transport scolaire géré par le Conseil Général du Morbihan est globalement efficace et remplit son rôle, comme le confirment les deux tiers des lycéens, malgré les quelques ajustements pouvant être faits (certains jeunes faisant remonter des décalages ponctuels entre les horaires des établissements et ceux des navettes). En revanche des jeunes lycéens ont accusé l'absence de navettes scolaires dans les communes situées en dehors du Pays d'Auray (Le Bono notamment), malgré la majorité de jeunes étudiant dans les établissements alréens. Les logiques administratives apparaissent donc en décalage avec la réalité sur ce point.

➤ **Un manque d'informations**

Le problème d'information est revenu très souvent tout au long de l'enquête sur la mobilité des jeunes ; concernant les transports en commun, c'est presque un jeune sur deux qui déclare ne pas bien connaître l'offre existante (réseaux, horaires, tarifs...). Et si une moitié d'entre eux avoue ne pas être réellement en demande, beaucoup déclarent être intéressés mais ne pas savoir où chercher ces informations.

➤ **Des difficultés spécifiques pour les iliens**

Les liaisons maritimes posent des problèmes récurrents aux jeunes iliens, notamment sur les temps de trajets qui sont particulièrement longs. La majorité d'entre eux étudie sur Auray (qui compte les seuls lycées généraux disposant d'internats) les étudiants de cycle supérieur doivent se rendre à Lorient ou Vannes. Ces temps de trajets déjà conséquents sont largement alourdis par un manque de synchronisation entre les horaires des bateaux et des cars, qui génère des temps d'attente importants sur la Presqu'île.

Un deuxième problème majeur signalé par les parents de jeunes iliens notamment, est celui de la prise en charge des jeunes en cas de non passage des navettes fluviales pour cause d'intempéries. Certains sont bloqués sur le continent et doivent se loger en attendant le retour des navettes, or aucun dispositif n'est mis en place pour assurer leur accueil ou même l'information entre la société de transport, les parents et les lycées. Les parents de lycéens iliens se sont donc réunis en association (l'APLI) afin d'assurer l'intermédiaire entre les différentes parties, mais le problème de l'accueil des jeunes persiste.

➤ **Une desserte du territoire relativement bonne**

La question de la desserte du territoire est très peu mise en cause par les jeunes, ce n'est pas perçu comme un point faible. Et pour cause, le Pays d'Auray bénéficie d'une bonne couverture intercommunale par le réseau de cars et de bateaux, et d'une bonne liaison par le train avec Paris et les principaux pôles urbains bretons.

➤ **Une image négative des transports en commun**

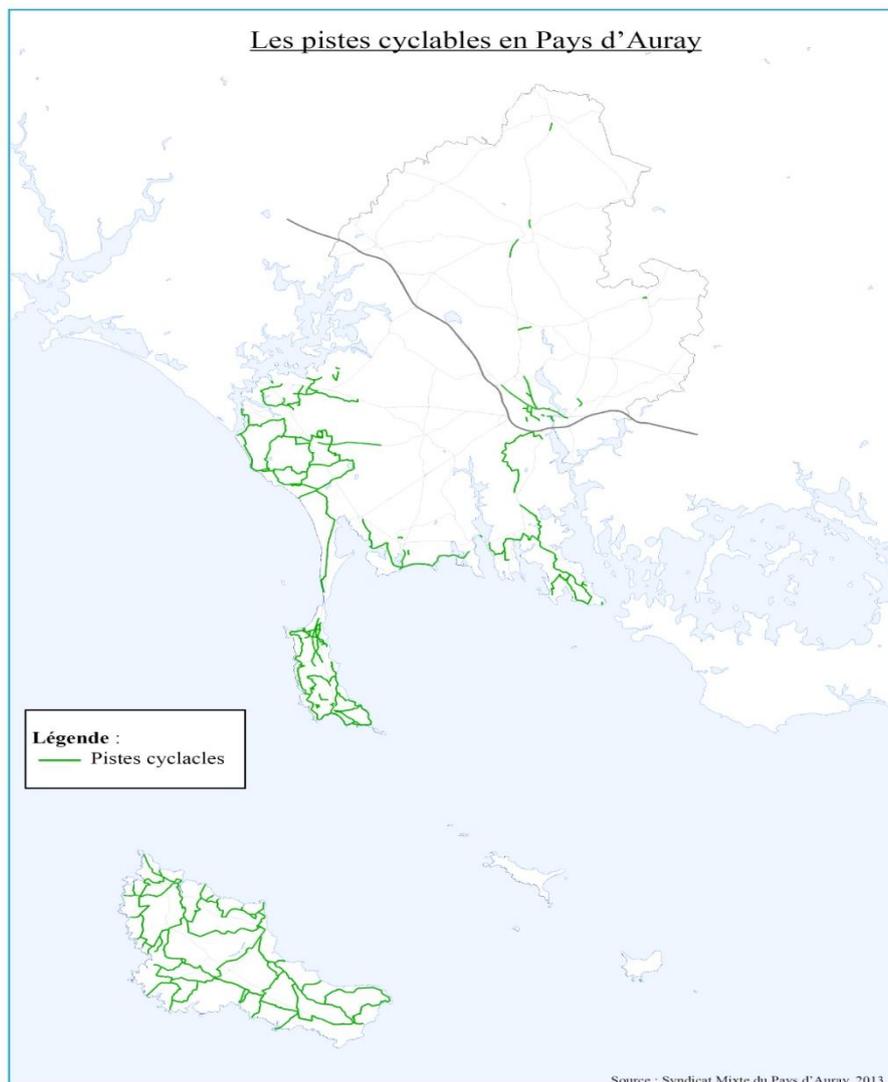
Le constat d'un réseau de transport en commun perçu négativement est ressorti plusieurs fois, notamment au cours des entretiens menés avec des professionnels de la jeunesse. Les jeunes considèrent plus « tendance » de se déplacer en deux roues ou en voiture que par le car, un phénomène de mode qui impacterait la fréquentation de ceux-ci.

**Pour dresser un bilan de l'offre de transports en commun vue par les jeunes, il faut la décomposer selon les utilisations : les déplacements liés aux études ou au travail sont relativement bien couverts par les cars TIM, les navettes scolaires et le TER (Train Express Régional), alors que les déplacements pour les loisirs, sorties et autres sont assez mal pris en compte si l'on en croit leurs témoignages, le problème ne résidant pas dans la desserte mais dans les horaires. La difficulté à trouver des informations sur l'offre de transports apparaît également comme un frein pour de nombreux jeunes en demande, tant sur les horaires que sur les tarifs, abonnements, ou même les réseaux existants. Enfin, beaucoup d'iliens dénoncent l'absence de synchronisation entre les navettes maritimes et les cars TIM, alourdissant ainsi considérablement un temps de transport déjà très long. Pour combler les diverses lacunes de ces différents réseaux, les jeunes se tournent donc vers d'autres modes de déplacements allant de la voiture familiale au vélo.**

## Les modes doux

### *Marche, vélo*

Le vélo et la marche sont des moyens de se déplacer souvent utilisés par les jeunes dans le cadre de déplacements courts pour le côté économique et facile d'accès. Le Pays d'Auray, nous l'avons vu, ne bénéficie pas d'un réseau de transports en commun aussi important que ceux des grands pôles urbains ; alors pour les jeunes qui ne possèdent pas le permis de conduire notamment, les transports doux peuvent-ils constituer une véritable alternative ? Comment sont-ils perçus et utilisés aujourd'hui ?



La carte ci-dessus montre les différentes voies aménagées pour les vélos sur le Pays d'Auray (voies vertes, routes balisées, etc...). Le premier constat est qu'il y a une forte concentration de ces aménagements sur le littoral qui se justifie par une utilisation touristique de ceux-ci, et quelques tracés existent très ponctuellement dans les terres, mais ne permettent généralement pas de se déplacer entre les communes. Le vélo ne semble donc pas être pensé comme un moyen de

locomotion pour le quotidien avec l'aménagement de circuits directs, mais comme une activité de loisir.

Malgré cela, les jeunes du territoire utilisent beaucoup la marche et le vélo pour leurs déplacements :

- 70% pratiquent la marche à pied
- 47% pratiquent le vélo

Pour quels motifs ? Ceux qui reviennent le plus souvent sont « *les loisirs et sorties* », « *les petites courses en ville* », « *les déplacements dans Auray* » pour les alréens, ou encore les « *promenades* » ; et

dans une plus faible proportion, certains se rendent au lycée lorsqu'il est à proximité de chez eux. Le recours quotidien à ces modes de déplacements semble être réservé aux seuls jeunes habitants à proximité de la ville d'Auray, qui concentre plusieurs établissements scolaires et de nombreux équipements et services. **Les modes doux sont essentiellement utilisés en dehors des temps de travail et d'étude, sur des trajets courts, et de façon ponctuelle.** Ils ont une utilité très ciblée qui vient compléter celle des transports en commun ou de la voiture, mais ne représentent pas pour l'heure une alternative.

- 17% ne pratiquent ni la marche à pied ni le vélo

17% des jeunes interrogés déclarent ne jamais avoir recours à ces modes de déplacement, un taux plutôt bas qui peut s'expliquer par leur caractère complémentaire, beaucoup de jeunes complétant le

trajet en car scolaire par du vélo ou de la marche par exemple. Par choix ou par contrainte, les 17% de non-utilisateurs se justifient de la façon suivante :

#### « Vous n'utilisez pas les transports doux, pourquoi ? » (*Plusieurs choix possibles*)

- Je préfère utiliser d'autres moyens de transport.....65%
- Manque d'aménagements (pistes cyclables, voies pédestres...).....18%
- Manque de sécurité .....16%
- Trajets trop longs.....12%

Une large majorité d'entre eux explique simplement préférer utiliser d'autres modes de transports s'ils ont le choix, le vélo et la marche restant des transports lents, demandant un effort physique plus ou moins important, et exigeant de bonnes conditions météo et un trajet court et sécurisé. En revanche, une part des jeunes déclare ne pas utiliser les transports doux à cause du manque d'aménagements (voies cyclables) et donc de sécurité, élément qui vient corroborer le constat initial d'un aménagement réservé aux seules activités touristiques.

**L'utilisation des transports doux est aujourd'hui surtout réservée aux loisirs. Pourquoi ? Plusieurs choses peuvent l'expliquer : des infrastructures pensées pour le tourisme et inadaptées pour les déplacements quotidiens, une concentration des établissements scolaires dans la commune d'Auray impliquant de grands trajets pour certains, la volonté de certains jeunes d'utiliser des moyens de locomotion motorisés moins contraignants... Les transports doux ne semblent pas représenter, pour l'heure, une véritable alternative aux autres moyens de locomotion sur le Pays d'Auray pour les jeunes, excepté peut-être pour les riverains de la ville centre d'Auray.**

## Les modes de transport alternatifs

### Covoiturage, autostop

Le covoiturage et l'autostop sont deux moyens de se déplacer généralement utilisés de façon occasionnelle et dans le cadre de déplacements longs. Mais force est de constater que ces pratiques se répandent progressivement et touchent un public de plus en plus large, jusqu'à devenir sur certains territoires une réelle alternative aux réseaux de transports en place. La hausse des prix de l'énergie et la montée des discours prévenant l'impact négatif des pollutions des véhicules sur l'environnement ont certainement favorisé cette évolution qui tend à se poursuivre dans les années à venir.

Sur le Pays d'Auray, les jeunes se sont appropriés depuis longtemps ces modes de déplacement pour parer à l'absence de transports dans certaines zones, et pour des déplacements relativement fréquents intra-Pays d'Auray (soirées, week-end,...). Le Conseil Général du Morbihan a récemment décidé d'accompagner le développement de ces pratiques en aménageant des aires de covoiturage près des axes les plus fréquentés du territoire (la route D768 entre Auray et Quiberon et la RN165 qui relie Vannes à Lorient en passant par Auray) et en faisant la promotion du covoiturage sur leur site internet. Le territoire compte aujourd'hui une dizaine d'aires réservées à cette pratique et d'autres sont en cours d'aménagement.

Quant à l'autostop, il continue de se développer de façon informelle le long des voies principales sans pour le moment être encadré par les collectivités.

#### Comment les 16-25 ans s'approprient-ils ces modes de déplacement, et quelles places prennent-ils dans leurs pratiques ?

- 34% pratiquent le covoiturage
- 30% pratiquent l'autostop

Si le covoiturage et l'autostop restent des moyens de locomotion « secondaires » par rapport à la voiture et aux transports en commun, car moins structurés et moins évidents à utiliser fréquemment, il ne ressort pas moins de l'enquête que les 16-25 ans du Pays d'Auray semblent appréhender ces moyens de locomotion comme de réelles solutions pour leurs déplacements hebdomadaires. Plusieurs d'entre eux soulignent notamment qu'ils représentent une bonne alternative sur **les temps de loisirs** (soirées, week-ends et mercredis) pour parer à une fréquence plus faible des transports en commun, voire un arrêt total des services en soirée ; et dans une proportion plus faible mais tout de même conséquente, certains **se rendent au travail** de cette façon. Les **déplacements longs et exceptionnels** restent tout de même le cœur de ces pratiques, mais de façon plus nuancée que sur beaucoup d'autres territoires.

## **Quels sont les freins pour les 47% de 16-25 ans qui n'utilisent pas les modes de déplacement alternatifs ?**

Une fois sur deux, cela est justifié par la peur de voyager avec des inconnus, une condition souvent inhérente à ces pratiques ; pour les autres cela serait dû au manque d'infrastructures (d'aires de covoiturage notamment) près de chez eux qui rend l'organisation plus compliquée et la pratique moins sécurisée (autostop sur le bord de la route dangereux), ou à la méconnaissance de cette pratique et de son fonctionnement, beaucoup de jeunes déclarant ne pas savoir comment s'y prendre pour organiser un covoiturage par exemple.

Autrement dit, une large majorité de jeunes semble prête à utiliser les modes de transport alternatifs si ces quelques freins, qui ne semblent pas insurmontables, sont levés.

**Si l'utilisation du covoiturage et de l'autostop restent des pratiques privilégiées pour les déplacements longs, les jeunes du Pays d'Auray semblent également y recourir pour les trajets courts, relativement fréquents et internes au territoire, sur les temps hebdomadaires réservés aux loisirs principalement. Une part non négligeable les utilise même pour se rendre au travail ou sur le lieu d'étude. Il ressort donc de l'enquête que l'autostop et le covoiturage, avec des conditions d'aménagement adéquates et une information ciblée, peuvent constituer de réelles alternatives aux modes « classiques » pour les jeunes.**

## **La perception par les jeunes des différents modes de transports**

---

Au cours de l'enquête, il était demandé aux jeunes d'évaluer 6 modes de transport en fonction de plusieurs critères. Les réponses sont synthétisées dans le tableau suivant.

	simplicité d'accès	Coût	Autonomie	Rapidité	Sécurité	Image/convivialité
Autostop	--	+			--	-
Bus/car			-	-	+	-
Covoiturage			-			++
Marche/vélo	+	++	+	--	-	-
Train	-	--		+	++	
Voiture/deux-roues motorisé	+	-	++	++	+	

\* + représentant un avis positif (ou ++ très positif), - un avis négatif (ou -- très négatif)

Ces réponses nous renseignent sur l'image et la perception des différents modes de transports et sur d'éventuelles idées reçues ou images négatives qu'ont les jeunes de certains modes de transports.

Si une partie des retours apparaissent « logiques » et proches de la réalité, d'autres réponses sont plus surprenantes.

La voiture semble être le moyen le plus pratique de se déplacer pour les jeunes en dépit d'un coût élevé : simple d'accès, synonyme de grande autonomie, de rapidité et de sécurité.

Les modes de transport doux, marche et vélo confondus, sont jugés accessibles, mais trop peu rapides pour de grandes distances et dangereux du fait de l'absence de voies réservées à leur usage.

Le train offre rapidité et sécurité, mais est perçu comme très cher et peu accessible.

L'autostop apparaît comme dangereux et trop compliqué à utiliser, pour son côté aléatoire certainement, malgré un coût attractif.

Les avis sur les autres transports sont plus nuancés ; le covoiturage ne permet pas d'être très autonome, tout comme les bus et cars, dont la lenteur est également pointée.

Le capital image de l'autostop, du bus/car ou des modes doux n'est pas très bon contrairement au covoiturage qui apparaît être un mode très convivial.

Le manque de réponses sur certains critères et modes ne nous a pas permis de réaliser une analyse exhaustive.

## **Quel bilan des modes de déplacements en Pays d'Auray ?**

---

Le tableau ci-dessous synthétise les aspects positifs et négatifs des différents modes de transports dégagés dans le rapport

	Aspects positifs	Aspects négatifs
<b>Les transports en commun</b> <i>Trains, cars, bateaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne couverture du territoire par les réseaux de transports en commun ;</li> <li>- Transports scolaires globalement satisfaisants ;</li> <li>- Un utilisateur sur deux déclare être totalement satisfait des services de transports ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaires peu adaptés aux besoins des jeunes, particulièrement sur les temps de loisirs (hors scolaires et professionnels) ;</li> <li>- L'information et la communication sur les différents réseaux, leurs tarifs et horaires sont inefficaces et trop dispersés ;</li> <li>- Problème d'image des cars (perçus comme « vieillots ») et manque de sensibilisation des plus jeunes à l'intérêt des transports en commun ;</li> <li>- Intermodalité (liaison entre les différents modes de transports) très compliquée, surtout en termes d'horaires (exemple : liaisons cars/bateaux) ;</li> </ul>
<b>Les transports doux</b> <i>Vélo, marche</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auray et sa périphérie semblent bien adaptés aux transports doux ;</li> <li>- Les jeunes se sont bien appropriés ces modes de déplacement (83% les pratiquent) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements cyclables et piétonniers essentiellement touristiques, inadaptés aux déplacements quotidiens ;</li> <li>- Manque d'aménagements sécurisés entre les communes ;</li> <li>- Modes de déplacements trop contraignants pour être utilisés fréquemment</li> </ul>
<b>Les transports alternatifs</b> <i>Covoiturage, autostop</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modes de déplacements efficaces sur les axes les plus fréquentés ;</li> <li>- Développement du covoiturage bien encadré par le Conseil Général (aires de covoiturage + site internet) ;</li> <li>- Les transports alternatifs sont de bonnes alternatives sur les temps de loisirs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autostop n'est pas encadré, la pratique le long des routes est dangereuse ;</li> <li>- L'aménagement des aires de covoiturage est pour le moment restreinte aux deux axes principaux du territoire ;</li> </ul>
<b>La voiture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perçue actuellement comme le moyen le plus « pratique » de se déplacer par les jeunes sur le Pays d'Auray</li> <li>- Transport offrant la plus grande autonomie ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La voiture et le permis sont très coûteux à acquérir ;</li> <li>- Mauvaise communication sur les aides financières accessibles pour le permis de conduire ;</li> <li>- Plusieurs auto-écoles du territoire souvent saturées ;</li> <li>- Examen du permis pointé comme trop compliqué par certains jeunes ;</li> </ul>

## **Annexes :**

---

**Questionnaire mobilité des jeunes**

**Programme de conférence janvier 2013**

# La mobilité des jeunes du Pays d'Auray

Ce questionnaire est diffusé par le Conseil de  
Développement du Pays d'Auray



L'objectif est de faciliter les déplacements quotidiens des jeunes sur le territoire en recueillant vos idées et avis sur la question. Nous nous intéressons pour cela à la façon dont vous utilisez les transports du Pays d'Auray, aux éventuels problèmes que vous rencontrez, et à toutes vos idées pour y remédier !

**Alors si tu veux améliorer les choses, exprime-toi !**

Qui es tu ?

Ton âge : .....

Homme       Femme

Ta commune de résidence : .....

Ton statut :  Salarié     Etudiant     Lycéen     Demandeur d'emploi

As-tu le permis B ?  Oui  Non      As-tu le BSR (scooter)?  Oui  Non

As-tu un moyen de locomotion personnel :

Voiture     Deux roues motorisés     Vélo     Pas de moyen de locomotion personnel

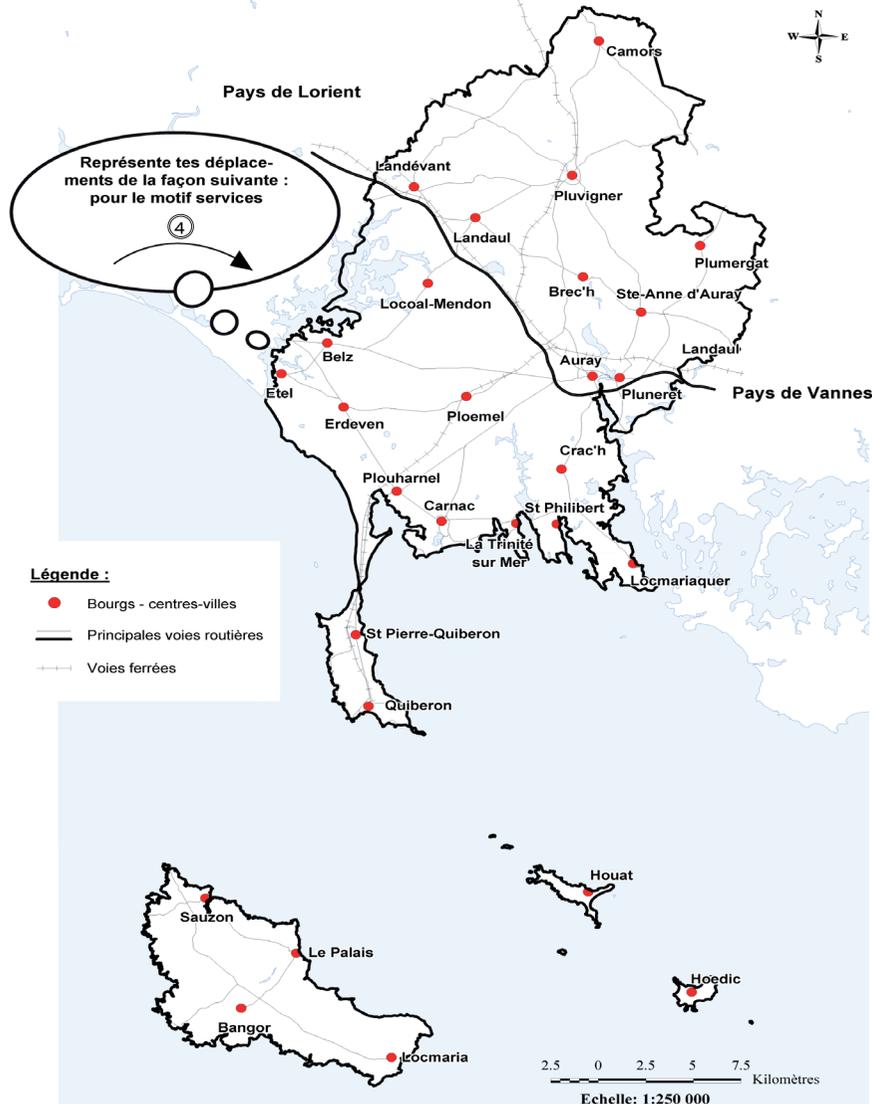


**Représente sur la carte ci-dessous les trajets que tu effectues le plus souvent.**

Trace au maximum une flèche pour chaque motif figurant ci-dessous en indiquant bien le numéro correspondant, comme dans l'exemple sur la carte.

- ① Travail / Étude,
- ② Loisirs
- ③ Sorties (soir ou week-end)
- ④ Services (courses, médecins, ...)
- ⑤ Autres

**Carte du Pays d'Auray**



Réalisation : Syndicat mixte du Pays d'Auray - VR, avril 2012  
Sources : ©IGN Paris - BD\_Carto® 2009

**TES DEPLACEMENTS**

Pour chacun des déplacements que tu as fléchés sur la carte, complète les cases correspondantes.

Déplacement n°	1. Étude/travail	2. Loisirs	3. Sorties	4. Services	5. Autres
MOYEN(S) DE TRANSPORT					
FREQUENCE (Par semaine)					
QUEL(S) JOUR(S) DE LA SEMAINE					
COMMENTAIRES PARTICULIERS SUR TON TRAJET					

**TES PROBLEMES DE DEPLACEMENT**

L'offre de transports te permet-elle d'avoir accès à tous les lieux et services dont tu as besoin sur le Pays d'Auray

Oui  Non

Si non à quels services et équipements n'as tu pas accès ? Et sur quelles communes se trouvent-ils ?

.....  
.....

Rencontres-tu des problèmes pour te déplacer pendant les vacances scolaires ?

Oui  Non

Si oui, lesquels ?

.....

## TON AVIS SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Utilises-tu un moyen de transport collectif pour effectuer certains de tes déplacements ?

OUI  NON

Si OUI, lequel/lesquels

- Bus communaux (AurayBus, Quib'Bus,...)
- Bus du réseau «TIM»
- TER
- Bateaux «Compagnie Océane»

Pourquoi ?

- Pas de permis
- Pas de voiture
- Prix abordables / moins cher que la voiture
- Rapidité
- Evite d'utiliser son véhicule (respect de l'environnement)
- Je peux faire autre chose en voyageant
- Autres .....

Es-tu satisfait du / des transports en commun que tu utilises ?

OUI  NON

Si non, pourquoi ?

- Tarifs / Prix des abonnements trop élevés
- Horaires mal adaptés à mes besoins
- Temps de trajet trop long
- Pas assez de passages par jour
- Pas assez de lieux desservis
- Confort des véhicules / Sécurité
- Manque de souplesse des transports en commun
- Autres .....

Sur les trajets que tu effectues quotidiennement en transports en commun rencontres-tu un/des problème(s) particulier(s) ?

.....  
.....  
.....

Si NON, pourquoi ?

- Je n'en ai pas besoin
- Je préfère utiliser ma voiture
- Je ne connais pas les réseaux/ horaires/trajets
- Les horaires sont inadaptés
- Temps de trajets trop longs
- Les transports en commun sont trop chers
- Manque de confort et de sécurité des transports en commun
- Autres

Estimes-tu bien connaître les transports en commun à ta disposition ?

OUI  NON

Si non, pourquoi ?

- Ça ne m'intéresse pas
- Je ne sais pas où trouver l'information
- Les informations communiquées sont insuffisantes

## TON AVIS SUR LES TRANSPORTS «DOUX» (VELO ET MARCHÉ)

Utilises-tu le vélo ou la marche à pied pour effectuer certains de tes déplacements ?

Vélo  Marche à pied  Aucun des deux

Si tu n'utilises pas l'un des deux, pourquoi ?

- Je n'en ai pas besoin
- Pas d'itinéraires adaptés à mes déplacements
- Je n'ai pas connaissance des itinéraires
- Manque de sécurité
- Ce n'est pas assez rapide
- Je n'en ai pas le courage
- Autres .....

## TON AVIS SUR LE COVOITURAGE ET L'AUTOSTOP

Utilises-tu l'un de ces moyens pour effectuer certains de tes déplacements ?

Covoiturage  Autostop  Aucun des deux

Si tu n'utilises pas l'un des deux, pourquoi ?

- Je ne sais pas comment procéder
- Je n'en ai pas besoin
- Il n'y a pas d'aire de covoiturage ou de point stop près de chez moi
- Ce n'est pas adapté à mes déplacements
- Je ne me sens pas en sécurité
- Autres .....

## TON ANALYSE DE L'OFFRE DE TRANSPORTS

Classe de 1 à 7 maximum chaque mode de transport en fonction de ton appréciation pour chaque critère

Ex :

1 étant : le moins cher, le plus rapide, le plus sur, etc...

7 étant : le plus cher, le moins rapide, le moins sur, etc...

	MARCHE / VÉLO	BUS / CAR	TRAIN	COVOITURAGE	AUTO-STOP	VOITURE/DEUX ROUES MOTORISÉS	BATEAU
SIMPLICITE D'ACCES							
COÛT							
AUTONOMIE							
RAPIDITÉ							
SECURITE							
IMAGE/CONVIVIALITÉ							

## LES SERVICES EN PLACE POUR LA MOBILITÉ

Voici quelques initiatives proposées sur le territoire ; indique pour chacune si tu la connais, si tu l'as déjà utilisée, et si tu penses l'utiliser plus tard.

**Garage solidaire :** le Garage solidaire situé à Vannes propose plusieurs services pour faciliter la mobilité des personnes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle. Il est possible d'y faire réparer, de louer, ou encore d'acheter un véhicule à des prix préférentiels.

- Je connais cette initiative       Je ne connais pas cette initiative  
 Je pense l'utiliser plus tard       Je ne pense pas l'utiliser plus tard

Si vous ne pensez pas l'utiliser, pourquoi? .....

**Si tu comptes passer ton permis prochainement, les initiatives suivantes peuvent t'intéresser :**

**Permis à 1€/jour :** Cette initiative proposée dans l'ensemble des auto-écoles permet d'étaler le paiement du permis de conduire sur une période plus longue, et sans frais supplémentaires. Tous les jeunes de 16 à 25 peuvent en bénéficier, quelle que soit leur situation. Et si vous ne trouvez personne pour se porter caution, la Mission Locale du Pays d'Auray peut le faire.

- Je connais cette initiative       Je ne connais pas cette initiative  
 Je pense l'utiliser plus tard       Je ne pense pas l'utiliser plus tard

Si vous ne pensez pas l'utiliser, pourquoi? .....

**Conduite accompagnée et conduite supervisée par des accompagnateurs bénévoles :** La Mission Locale du Pays d'Auray propose aux jeunes ne trouvant pas dans leur entourage de tuteur pour les suivre dans la conduite accompagnée ou la conduite supervisée, d'avoir un accompagnateur bénévole comme tuteur.

- Je connais cette initiative       Je ne connais pas cette initiative  
 Je pense l'utiliser plus tard       Je ne pense pas l'utiliser plus tard

Si vous ne pensez pas l'utiliser, pourquoi? .....

**Auto-école sociale :** Basée à Auray, elle permet aux personnes ayant des difficultés d'insertion dans la vie professionnelle de passer le code de la route et/ou la conduite avec une aide individuelle et un tarif préférentiel.

- Je connais cette initiative       Je ne connais pas cette initiative  
 Je pense l'utiliser plus tard       Je ne pense pas l'utiliser plus tard

Si vous ne pensez pas l'utiliser, pourquoi? .....

## TES PROPOSITIONS

Sur quoi agirais-tu en priorité pour améliorer la mobilité des jeunes ? (ajout d'une ligne de bus, amélioration des pistes cyclables, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

si tu veux être informé des résultats de cette étude et nous permettre de te recontacter, tu peux nous laisser tes coordonnées (nom, prénom et adresse mail) :

.....

.....

**MERCI DE TA PARTICIPATION !!!**

Au Petit Théâtre à Auray

Jeudi  
24 Janvier  
2013  
à 17h30

« La mobilité des jeunes en  
Pays d'Auray »

*invitation*

*à la restitution des résultats de l'enquête*



*Entrée libre*



[www.pays-auray.com](http://www.pays-auray.com)



# invitation

## 17h30 - Introduction

M. Joseph Gauter, *Président du Conseil de Développement du Pays d'Auray*

Mme Kaourintine Hulaud, *Conseillère régionale référente pour le Pays d'Auray (sous réserve)*

- « Point d'avancement sur les projets liés aux transports du Pays d'Auray »,  
M. Guy Roussel, *Vice-président déplacements - Pays d'Auray*

- « Les enjeux de la mobilité »  
M. Marc Wiel, *Urbaniste*  
M. Ronan Le Délézir, *Enseignant-chercheur à l'UBS*

- Echanges avec la salle

## 18h20 - Restitution des résultats de l'enquête « mobilité des jeunes en Pays d'Auray »

Mme Véronique Le Nabour, *Directrice de la Mission Locale*

M. Julien Lucas, *Animateur du Conseil de Développement*

M. Maxime Randuineau, *Diplômé de l'UBS*

- Echanges avec la salle
- Conclusion : « La mobilité, un levier pour la structuration du territoire »  
M. Marc Wiel, *Urbaniste*

## 19h30 - Clôture



Mme / M. : .....

Commune / Structure : .....

**Participera à la conférence-débat**

Sera accompagné(e)  
de Mme / M. : .....

**Pays  
d'Auray** CONSEIL de  
DÉVELOPPEMENT

*Infos et inscriptions :*  
Julien Lucas, *Animateur du Conseil de  
Développement du Pays d'Auray (Codepa)*  
codepa-pays-auray@orange.fr  
Fax : 02 97 56 40 68 - Tél. 02 97 56 45 45

# LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AURAY

*Lieu de mobilisation, de débat, d'expertise et de concertation*

Adossé au Syndicat Mixte du Pays d'Auray, le Conseil de Développement permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du Pays d'Auray.

Formé de représentants associatifs, d'entreprises et syndicaux, le rôle du Codepa est de :

- Mobiliser la société civile dans les projets de territoire : représentation dans différentes instances, participation active à certains travaux du Pays...

- Animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...

- Produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions.

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie...



**Pays d'Auray** CONSEIL de DÉVELOPPEMENT

*Nous contacter :* Conseil de Développement du Pays d'Auray - Espace Tertiaire Porte Océane 2  
BP 20335 - 56403 AURAY Cedex - [codepa-pays-auray@orange.fr](mailto:codepa-pays-auray@orange.fr)  
Fax : 02 97 56 40 68 - Tél. **02 97 56 45 45**